

# Séance du 12 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le 06/02/2024*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

*Affichage porte de la Mairie le 06/02/2024*

Présents : MM. GUILLAUME Alain – THOME Valérie - OLLITRAULT Michelle - LE MAINTÉC Gwenaëlle - NEVO Laurent – LE VERGE Stéphane - COJEAN François – NOGUES Loic - GAUTHIER Olivier - LE POTIER Marie-Laure - VIDCOQ Marc - FLOC'H-LIZIARD Marion - LE MARCHAND Fabienne

Secrétaire de séance : Marc VIDCOQ

## ➤ Voirie

### a) Travaux La Chouette chevêche, avenant et avancement du chantier.

M. NOGUES informe l'assemblée des travaux en cours : les voiries automobiles et piétonnes sont tracées, la noue réalisée, début de pose des bordures en haut du lotissement. Des grilles vont être posées sur les sentiers pour évacuations des eaux pluviales. Le talus, propriété de la famille AUFFRET, va être reconstitué là où il avait été ouvert. Des barrières vont être posées en bas du lotissement pour protéger les cyclistes. Le chemin piétonnier allant jusque l'école va être à reprendre jusqu'à la nouvelle entrée du citystade.

b) **2024-07B** Lotissement les terrasses de la chouette chevêche – Avenant N°1 au marché EIFFAGE : En raison de l'ancienneté du marché initial (4 mars 2014) et en tenant compte de la révision des prix puis de quelques modifications en + et – values, M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur un avenant au marché initial de 20 412.75 € HT avec l'entreprise Eiffage.

A l'unanimité, l'assemblée approuve l'avenant et autorise M. Le Maire à le signer.

### c) Voirie programme intercommunal 2024 : estimatif

Kerdrain/Le Hilo, 800ml : 21 926.60€ TTC, VC Bel-Air/La Lande, 700 ml : 21 879.60 € TTC, La Croix de St Quidic, 50 ml : 8 109 € TTC, Kerléau, 60 ml : 7 128.60 € TTC soit un total estimé à **59 041.80 € TTC**

### d) **2024-08** Terrain de football, buts/filets et pare-ballons :

deux entreprises ont été consultées pour le remplacement de 4 buts et filets.

Offres = SDU : 15 778,22 € TTC et CAMMA : 9 448.20 € TTC

Ces deux mêmes entreprises ont été consultées pour l'installation d'un pare-ballons au terrain d'honneur

Offres = SDU : 7 043,56 € TTC et CAMMA : 5 961.73 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre faite la société CAMMA et autorise M. Le Maire à signer les devis.

e) **Parking 12 places derrière école publique**, environ 180 m2, devis de MACE Bruno au prix de 10 798.62 € TTC , accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante

f) **Autres dossiers de voirie :**

- Les travaux d'accès et d'aménagement du city stade avancent bien.
- les abords de la station ont été nettoyés, remblai prévu prochainement
- Installation de poteaux pour empêcher l'accès au terrain de foot d'entraînement par l'impasse Tourville : devis en cours
- Pose d'une écluse rue de la Gare demain mardi.
- Diverses clôtures (local technique, station et Ste Emerentienne) + panneaux affichages : devis en attente

➤ **Bâtiments communaux,**

a) **Travaux abri-vélos et esplanade de la mairie** : travaux arrêtés à cause de la météo et de retards d'approvisionnement de certaines fournitures.

b) **Salle des fêtes** : les entreprises HARNOIS et SOQUET doivent intervenir cette fin de semaine

Réparation bacs zinc : devis de EURL SERANDOUR pour un montant de 5 153.72 € TTC, approuvé à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

Cantine : nettoyage de toiture bac acier et peinture adaptée : devis de EURL SERANDOUR 7 078.61 € TTC et remplacement de la couverture pour 6 265.60 € TTC, accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante

c) **Logements locatifs derrière école** : isolation entre les logements du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage, devis d'ISOLHOUSE de 4 185.50 € TTC et devis peinture intérieure de l'entreprise BOU de 3 840 € TTC.

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

d) **2024-09 Réhabilitation des vestiaires-buvette du terrain de foot** : choix du bureau de maîtrise d'œuvre

Deux maîtres d'œuvre ont été consultés sur la base de nos échanges avec les représentants de l'USC. Isabelle LE HO, mission avec un taux d'honoraires à 12% et KLM, 13.5 %

A l'unanimité, l'assemblée délibérante décide de retenir l'offre faite par Mme LE HO.

e) **2024-10 Salle du Conseil Municipal**

Actualisation du devis de l'Atelier Déco, assistance à maîtrise d'ouvrage, soit :

DCE : 374.40 € TTC

Formalités administratives : 140.40 € TTC

Taux honoraires assistance inchangé soit 4.4 % du montant des travaux

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

## **f) La GARE et sa dépendance**

La destination de cet ensemble de deux bâtiments constitue un dilemme aussi bien pour son propriétaire, LOUDEAC COMMUNAUTE que pour la commune de Saint Caradec qui l'héberge le long de la V6.

Au vu de l'intérêt patrimonial de ces bâtiments, de leur situation dans le quartier de la gare et sur la V6, Il nous paraît nécessaire de prendre des initiatives pour faire avancer les réflexions sur l'avenir de ce site. S'en suivent deux propositions :

- **Une enquête d'opinion** auprès de la population afin de recueillir un maximum d'idées sur ce qui pourrait être son devenir. Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante pour diffuser cette enquête.
- **2024-11 Une proposition de prise en charge d'une esquisse chiffrée** de transformation en logements de l'ancien hangar à céréales. Suite à plusieurs visites de spécialistes du bâtiment, ce local de 40m sur 8m de large pourrait se prêter à la création de logements. Afin de rendre plus concrète cette perspective, nous avons sollicité Isabelle LE HO, maître d'œuvre, qui nous a fait une proposition de service pour la réalisation de l'esquisse à 3 750 € TTC. Proposition approuvée à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

### ➤ **Lotissement Calagan**

Présentation de l'avant-Projet en séance. Une commission de travail sera composée de M. Le Maire, Loic NOGUES, Valérie THOMÉ et Marc VIDCOQ.

- **Orientation budgétaire 2024 : opérations engagées et propositions de nouvelles opérations**, liste non exhaustive à compléter

#### Opérations prévues sur BP 2023 et reportées sur 2024 avec chiffrage actualisé

- Restauration retables église : 290 570 € TTC
- La Chouette Chevêche, travaux en cours : Terrassements et voiries : 160 402 € TTC + Volet Paysager : 94 105 € TTC. Total : **254 507 € TTC**
- Plafond et éclairage de la salle des fêtes, **35 000 €**
- Marquage au sol et panneaux **10 00 € TTC**
- Chicane rue de la Gare : **10 000 € TTC**
- Kiosque, jardin et sentier - Ages et Vie : **70 000 € TTC**

#### Opérations nouvelles proposées

- Salle du Conseil municipal, environ **30 000 €**
- Toiture de la mairie : **devis en attente**
- Ravalement de la Mairie : **devis en attente**
- Etanchéité verrière bibliothèque : **25 000 € TTC**
- Buts et filets terrain de football / Pare-ballons : **16 000 € TTC**
- Diverses clôtures (local technique, station et Ste Emerentienne) : **devis en attente (25 000 €)**
- Accès piétons et parking du city-, environ **10 000 €**
- Liaison piétonne et sa sécurisation de la chouette chevêche au city-stade : environ **8 000 €**
- Parking 12 places derrière école publique, environ 180 m<sup>2</sup> : **10 800 € TTC**
- Accès terrain SBP, 30m environ de voirie nouvelle, environ 160 m<sup>2</sup> : **devis en attente**
- Maîtrise d'œuvre du lotissement de Calagan : **25 080 TTC**

- Travaux de voirie sur sections de voies communales : Kerdrain/Le Hilo : 21 926.60€ TTC, La Lande : 21 879.60 € TTC, La Croix de St Quidic 8 109 € TTC, Kerléau : 7 128.60 € TTC soit un total de **59 041.80 € TTC**
- Cimetière : achat d'un logiciel de gestion globale (concessions, permis d'inhumer, acte décès ...), **devis en attente**. Travaux de reprise des tombes abandonnées : **devis en attente** Travaux d'aménagement paysager (allées, cheminement entre les tombes) **devis en attente**
- Eclairage public : modernisation des systèmes d'éclairage, **estimation provisoire : 103 000 € TTC**.
- Réhabilitation des vestiaires-buvette du terrain de foot (**de 120 000 € à 150 000 € HT**)
- .....

Les membres de la commission des finances + F. COJEAN se réuniront le mercredi 13 Mars à 20h15.

### ➤ Affaires sociales

Convention ALSH Trévé. L'ALSH de Trévé-Saint Caradec gère le centre aéré pour les plus jeunes de nos deux communes et propose maintenant aux ados des sorties de plusieurs jours pendant les vacances. Le Conseil municipal est invité à examiner la proposition de convention qui nous est faite pour formaliser notre participation à ce dispositif. Des précisions sont à demander à l'ALSH.

Allocations voyages scolaires. Rappel du dispositif existant

Selon conditions de ressources, 40% du voyage plafonné à 100 €. Ces aides sont versées directement aux établissements scolaires.

Téléthon 2024 : il aura lieu le 1<sup>er</sup> week-end de décembre, et ne sera pas avancé comme la date nationale à fin novembre car notre salle des fêtes est louée.

Maladie de parkinson : l'association souhaiterait organiser « une causerie » avec les familles des malades, rencontres 1 fois par trimestre regroupant 20 personnes. Cette association sollicite la salle de la commune et demande la gratuité.

Accord à l'unanimité.

### ➤ Point sur les propositions de récupération des déchets verts

85 commandes de composteurs ont été enregistrés sur notre commune. Pas de solutions pour les bâtiments collectifs, les personnes devront mettre leur bio-déchets dans les poubelles noires.

- Demande d'installation d'une boîte à pizza. M Nicolas QUEMARD nous a sollicité à ce sujet à plusieurs reprises. A la suite de plusieurs rendez-vous sur place, il apparaît que deux sites pourraient convenir à l'installation d'un tel équipement : le bord de route près de l'abribus en direction de Loudéac et le côté nord-est de la place de Verdun. Le Conseil municipal propose un 2eme site près du Val d'Oust sur la rue Nationale. Ce point sera revu lors du prochain conseil.

### ➤ 2024-12 Local boulangerie – location

Plusieurs contacts sont en cours, et dans les discussions le montant du loyer est abordé.

Les propositions qui ont été faites aux candidats reprennent avec une actualisation ce qui a été fait précédemment dans le bâtiment NPPL, à savoir 290 € la première année, 390 € la seconde

puis 490 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces montants et à désigne l'étude de maître ROUSSEAU pour établir le futur bail commercial.

- **Inspection du réseau d'assainissement communal.** Lors des orages on voit parfois se soulever certaines bouches d'eaux usées ce qui signifie que les eaux pluviales se déversent dans un réseau qui ne leur est pas destiné. Cette situation perturbe le bon fonctionnement de la station et peut parfois provoquer de gros désagréments dans certaines maisons. Le repérage des anomalies par la société « RPQ-eau » a débuté en décembre et va se poursuivre en ce début d'année. A la suite de cela, la régie assainissement de Loudéac Communauté et la Commune de Saint Caradec (responsable des eaux pluviales) devront procéder de concert aux travaux nécessaires.
  
- **Médical :** La médecin et les infirmières ont constitué un groupe médical avec une infirmière de l'association ASALEE. Cette infirmière interviendrait deux jours par semaine sur notre commune pour les patients du docteur GHISOUI, dans le cadre de coaching et prévention. Cette infirmière est rémunérée par l'ARS. Ce groupe sollicite un bureau, M. le Maire propose la salle de l'étage de la Maison du Val d'Oust en l'attente d'un rafraichissement du local de la poste.